

# sommaire

Introduction ..... 9

## Histoire et définitions

« La psychologie est une science jeune. »	.....	13
« La psychologie permet de savoir tout ce qu'on a dans l'esprit. »	.....	21
« La psychologie n'est pas une science. »	.....	27
« L'étude des phénomènes paranormaux (voyance, télépathie...) concerne la psychologie. »	.....	33

## Théories et méthodes

« Il y a autant de psychologies que de psychologues. »	.....	43
« Les psychologues étudient les hommes comme s'ils étaient des rats. »	.....	49
« On peut mesurer l'intelligence grâce à des tests. »	.....	57
« Quand on saura tout sur le cerveau, on n'aura plus besoin de psychologie. »	.....	67

## La formation et la profession

« La psychologie, on en a ou on n'en a pas, pas besoin de faire des études pour ça. »	.....	77
« Les études de psychologie ne mènent à rien. »	.....	83
« Psychologues, psychanalystes, psychiatres, c'est pareil, ce sont des sys. »	.....	91

« Beaucoup de gens font de la psychologie sans être psychologues. » .....	99
<b>Usages sociaux et images de la psychologie</b>	
« La psychologie aide à se sentir mieux moralement et physiquement. » .....	111
« Les psychologues font peur avec leurs tests, on ne sait pas où ils veulent en venir. » .....	117
« Les coachs sont des psychologues. » .....	125
« Petites et grandes catastrophes... maintenant, on appelle d'abord les psychologues. » .....	133
« Les psychologues sont des charlatans. » .....	139
<b>Conclusion</b> .....	145
<b>Annexes</b>	
Pour aller plus loin .....	149

« Psychologues, psychanalystes,  
psychiatres, c'est pareil,  
ce sont des psys. »

*Les psys, psychologues, psychiatres, psychothérapeutes, se cantonnent parfois à gîter dans le préfixe, faisant vaguement dans l'âme, calés dans une éthique du bien voir, scrutant la psyché au fond des yeux, comme un miroir, dans les taches d'encre, voire les astres ou les boules de cristal, en quête d'un retour d'image.*

Norbert Bon, *Le Journal des psychologues*, 1990

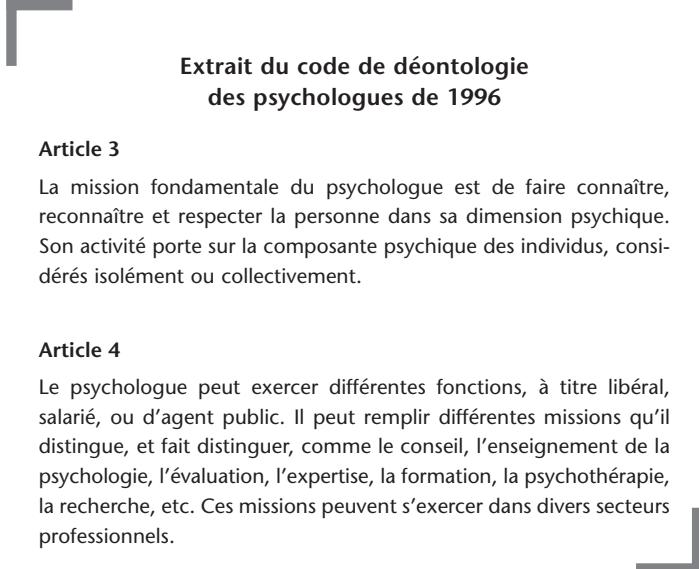
Au cours des trois dernières décennies, le vocable psy a envahi les médias et l'espace public, sous des formes grammaticales diverses – les psys, la psy, le psy, et avec des connotations diverses : le pouvoir des psys, la psymania, le langage psy (c'est un jargon !), la guerre des psys, « touche pas à mon psy ! » etc. Que recouvre exactement ce signifiant totalisant ? Il s'agit d'une grande famille hétérogène, formée de sous-groupes souvent hostiles les uns à l'égard des autres. Bien que les membres de ces clans cherchent fermement à affirmer leurs différences, celles-ci sont souvent assez mal perçues, voire ne le sont pas du tout. Une enseignante en psychologie relatait ainsi qu'elle avait l'habitude de demander à ses étudiants, en début de formation, ce qui différenciait un psychiatre d'un psychologue, d'un psychanalyste et d'un psychothérapeute, et que bien peu nombreux étaient ceux qui répondaient correctement à une telle question. En interrogeant la formation, le statut et les pratiques de ces différents professionnels, nous allons tenter d'éclairer les enjeux et les causes de cette confusion.

Les psychiatres et les psychologues sont formés à l'université, les premiers en médecine les seconds en lettres et sciences humaines et, au terme de cette formation, obtiennent un diplôme d'État. Les psychiatres sont donc des médecins qui ont fait une longue spécialisation, représentant au moins dix années d'études. Ils peuvent prescrire des médicaments à leurs patients, en général des psychotropes, leurs actes sont remboursés par la Sécurité sociale, et, dans des circonstances régies par la loi, ils peuvent proposer ou imposer une hospitalisation dans un service de psychiatrie. Ils ont pendant longtemps été les spécialistes les plus redoutés, car associés à deux signifiants : « folie », un mal dont on ne guérit pas, et « asile », un lieu dont on ne sort pas. Depuis les années 1950, cette image s'est nuancée, et la psychiatrie, en prenant appui sur la psychanalyse et sur la psychopharmacologie, c'est-à-dire l'étude des médicaments psychotropes, neuroleptiques, antidépresseurs, s'est redéfinie comme une pratique humaniste d'accompagnement, voire de guérison, de la maladie mentale. Cependant aujourd'hui, la psychiatrie publique est en crise. À partir de faits divers tragiques, de crimes commis par des malades mentaux, une politique sécuritaire et répressive a été mise en place : retour aux chambres d'isolement, et systématisation des soins sous contrainte. Quant aux psychiatres eux-mêmes, la référence à la psychanalyse a pratiquement disparu de leur formation au profit des neurosciences et des classifications des troubles mentaux venues des États-Unis, comme les versions successives du fameux DSM (*Diagnostic and Statistical Manual for Mental Disorders*), manuel établi par l'Association américaine de psychiatrie dans le but de standardiser les diagnostics. Il fait l'objet de nombreuses polémiques, du fait de son caractère

systématique et de la médicalisation excessive de certains troubles comportementaux qu'il peut provoquer.

Les psychologues sont formés à la faculté des lettres et sciences humaines selon le schéma standard LMD, c'est-à-dire licence (3 années), master (2 années) et doctorat (en principe 3 années). Le diplôme et le titre de psychologue s'obtiennent au terme du master professionnel, le doctorat étant réservé à ceux qui se destinent aux carrières de la recherche et de l'enseignement supérieur. Contrairement à ce qui se passe dans les études de médecine, il n'y a pas de *numerus clausus* en première année, la sélection est donc reportée au niveau du master, mais elle est tout aussi drastique. Les études de psychologie attirent beaucoup de jeunes gens, mais le nombre de postes disponibles est très insuffisant par rapport à celui des étudiants formés. La diversité des champs théoriques influence les enseignements dispensés : dans certaines universités, les approches cognitives ou neuro-psychologiques sont privilégiées, dans d'autres, plus rares, ce sont les approches cliniques et psychanalytiques. Or, la plupart des jeunes gens qui s'engagent dans ces études sont attirés par la clinique, et ignorent les orientations théoriques propres à l'université qu'ils ont choisie. Une fois diplômés, ils peuvent s'orienter vers l'un des trois principaux domaines d'application suivants : la santé, l'éducation et le travail, et y remplir des missions variées (voir encadré ci-après).

Les psychanalystes et les psychothérapeutes se forment dans des instituts privés, et ces formations ne sont pas sanctionnées par un diplôme d'État. D'ailleurs, le public de ces instituts est déjà souvent diplômé et professionnalisé. Il s'agit en général de médecins, de psychologues, de professionnels de la santé mentale ou de travailleurs sociaux. Il



### Extrait du code de déontologie des psychologues de 1996

#### Article 3

La mission fondamentale du psychologue est de faire connaître, reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur la composante psychique des individus, considérés isolément ou collectivement.

#### Article 4

Le psychologue peut exercer différentes fonctions, à titre libéral, salarié, ou d'agent public. Il peut remplir différentes missions qu'il distingue, et fait distinguer, comme le conseil, l'enseignement de la psychologie, l'évaluation, l'expertise, la formation, la psychothérapie, la recherche, etc. Ces missions peuvent s'exercer dans divers secteurs professionnels.

existe bien un master de psychanalyse à l'université de Paris VIII, dont le directeur est Jacques-Alain Miller, gendre de Jacques Lacan, mais il s'agit d'un master de recherche. Dans la brochure de présentation de la formation, on peut lire : « Il n'existe nulle part au monde de diplôme de psychanalyse. Non par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à ce qu'est la psychanalyse. » L'idée ainsi énoncée est que cette pratique singulière ne saurait s'enseigner ni à l'université, ni dans une école professionnelle. Les modalités de sa formation sont cependant très claires. Pour devenir psychanalyste, il faut avant tout entreprendre une analyse personnelle puis commencer des cures de patients sous supervision, et posséder une solide formation théorique. Pourquoi faut-il nécessairement avoir été soi-même analysé et pourquoi une connaissance de la théorie et de la technique psychanalytiques ne suffit-elle pas ? En 1912, Freud apporte des éléments de réponse à cette question : la « règle fondamentale » de la psychanalyse impose à l'analysant de dire tout ce qui lui vient à l'esprit, y compris ce qu'il juge sans importance ou ce qu'il préférerait taire. Il faut par conséquent que l'analyste puisse entendre et interpréter ce que dit l'analysant sans exercer lui-même sa propre censure. Pour cela, écrit Freud, il ne suffit pas que le psychanalyste soit à peu près normal mais il doit « avoir pris connaissance de ceux de ses propres complexes qui risqueraient de gêner sa compréhension des propos de l'analysé » car tout refoulement non liquidé constitue un point aveugle dans « ses facultés de perception analytique ».

Au terme de ce parcours du combattant, qui dure plus d'une dizaine d'années, on devient membre de l'association psychanalytique au sein de laquelle on a fait sa formation.

En France, il y a deux grandes familles de psychanalystes : ceux que l'on nomme les orthodoxes, qui sont membres de l'Association internationale de psychanalyse, et les élèves de Lacan, dispersés dans une multitude d'associations. Les lacaniens se distinguent de leurs collègues orthodoxes par la technique particulière introduite par Lacan des séances à durée variable (ou scansion), et par l'importance accordée au langage comme mode de structuration de l'inconscient. Tous cependant se réclament de Freud.

Le système de formation des psychothérapeutes est assez proche de celui des psychanalystes, sur lequel il a d'ailleurs été calqué. Ils partagent la conviction que leur exercice implique une formation spécifique, basée sur un travail approfondi sur soi-même, et que cette exigence modèle si profondément leur identité professionnelle qu'elle gomme, en quelque sorte, leur formation initiale. Mais à l'inverse des freudiens, ils ne se réclament pas d'une seule doctrine, et d'une seule méthode, et l'on observe dans ce champ un véritable foisonnement de techniques, parfois issues de théories connues, et parfois tout à fait fantaisistes. C'est la raison pour laquelle il a été jugé nécessaire de mettre de l'ordre dans cette auberge espagnole, en légiférant sur le titre de psychothérapeute (la loi a été votée en 2004 mais les décrets d'application n'ont été promulgués qu'en 2010...). Ne pourront dorénavant s'en prévaloir que des personnes titulaires de certains diplômes : doctorat en médecine, master ayant pour mention ou spécialité la psychologie ou la psychanalyse, et ayant validé une formation en psychopathologie clinique complémentaire assortie de stages. Remarquons au passage qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de master professionnel en psychanalyse en France. Les psychiatres seront

dispensés de cette formation, ce qui n'est pas évident, car, s'ils connaissent bien la nosographie psychiatrique, ils n'ont pas reçu, au cours de leurs études, de formation spécifique à l'écoute et à l'entretien clinique, qui sont la base même de l'acte psychothérapeutique. Les psychologues cliniciens devront en effectuer 150 heures, les psychanalystes 200 heures, et ceux qui n'appartiennent à aucune de ces professions, 400 heures, ainsi qu'un stage de cinq mois minimum. Les psychothérapeutes « ni-ni-ni » (ni médecins, ni psychologues, ni psychanalystes) s'estiment tout à fait lésés par cette exigence, arguant du fait que dans leurs écoles privées ils sont bien mieux entraînés à l'entretien clinique et thérapeutique que les universitaires. Néanmoins, leurs représentants n'ont pas manqué de souligner qu'ils pourront continuer à exercer la psychothérapie sous d'autres noms (psychopraticien, psychoconseiller ou coach...) et ainsi contourner la loi en toute légalité.

Voici donc quelles sont les principales composantes du « peuple psy ». Dans ces Balkans, les élites, les nantis, qui seraient détenteurs du savoir et du pouvoir (les psychiatres, les psychanalystes, les psychologues universitaires) ont un mépris certain pour les psychologues praticiens et pour les psychothérapeutes « ni-ni-ni ». Il leur arrive néanmoins de s'unir pour défendre l'essentiel de leur pratique, sa dimension humaniste. L'« Appel des appels », par exemple, lancé par le psychologue et psychanalyste Roland Gori en décembre 2008, réunit les professionnels de la santé, de la justice, de l'éducation et du travail social pour protester contre les conséquences sociales des récentes réformes, comme par exemple le recours à la répression plutôt qu'à la prévention ou la rééducation dans le cas de la délinquance juvénile, et

lutter contre la réduction de la médecine et du soin psychique à une simple maintenance hygiénico-sociale.

Cependant, si la plupart des gens ne distinguent pas clairement ce qui différencie les professionnels de la Psy, ces derniers tiennent au contraire énormément, chacun dans leur domaine, à affirmer leur spécificité, pour des raisons à la fois techniques et corporatistes.